



Escrips' Meuse

LE WEB-SCRIT DE LA SECTION 55



MOUVEMENT DE 1^{ÈRE} AFFECTATION

[Deux contrôleurs](#) et [trois inspecteurs](#) ont été affectés en Meuse. Vous pouvez retrouver les mouvements en cliquant sur les grades.

VISITES DE SERVICES

Des visites de services auront lieu :

- le 30 novembre au SIE de Bar le Duc,
- la visite prévue à Commercy aura finalement lieu le 7 décembre.

Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents

Un fonds de 10 millions d'euros a été obtenu, dans le cadre de l'accord national signé le mois dernier, pour répondre aux besoins locaux des agents en matière d'amélioration des conditions de travail jamais ou rarement satisfaits par l'administration. Ce fonds n'a pu être basculé, comme nous l'avions demandé, sur l'enveloppe indemnitaire.

Les avancées obtenues dans ce protocole sont largement insuffisantes, que ce soit au niveau de la rémunération, des carrières ou des conditions de travail. Cependant, nous devons tirer parti de ce budget, même insuffisant, pour améliorer un tant soit peu vos conditions de travail.

Si vous avez des idées ou des besoins pour améliorer votre cadre de vie au travail, vous pouvez nous les faire remonter. Nous en discuterons prochainement avec les autres organisations syndicales et le direction durant un prochain CTL.

Participation de l'État au financement de la protection complémentaire santé

Nous avons reçu aujourd'hui un mail détaillant la marche à suivre pour bénéficier de la participation de l'État au financement de la protection complémentaire santé (15 € bruts pour le moment, ce montant devrait être de 50 % en janvier 2023).

Les adhérents MGEFI dont la cotisation est précomptée sur leur rémunération tous les mois n'ont donc aucune démarche particulière à accomplir, le versement de la prestation sociale complémentaire sera mis en place automatiquement sur la paye de janvier 2022.

Les adhérents MGEFI dont la cotisation n'est pas précomptée sur leur salaire ainsi que les ayants-droits ou les adhérents d'une autre complémentaire santé devront en revanche adresser leur attestation au service RH.

Si les documents ne sont pas enregistrés pour la paye de janvier 2022 (soit un envoi le 17 décembre au plus tard), la participation sera versée ultérieurement avec régularisation rétroactive.

Élections ENFiP

Les stagiaires de l'ENFiP ont renouvelé leur confiance à Solidaires Finances Publiques pour les trois conseils de promotion (Toulouse, contrôleurs et inspecteurs) en plaçant notre organisation en tête dans chaque scrutin.

Nous vous rappelons que des élections professionnelles auront lieu dans les services en fin d'année prochaine. Ces élections sont essentielles pour que Solidaires Finances Publiques puisse continuer à vous représenter et à défendre vos droits.

25 novembre : journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Dans la fonction publique, malgré les intentions affichées, les actions en faveur des femmes et les moyens réels mis en place sont très insuffisants. Ils ne permettent pas de faire reculer les violences sexuelles et sexistes dans la sphère professionnelle alors même que le harcèlement et les agressions au travail concernent une part importante des femmes.

Si vous êtes victimes ou témoins de violence dans le cadre du travail ou dans le cadre privé, vous pouvez contacter :

- Votre section syndicale locale
- AVFT (Association contre les violences faites aux Femmes au Travail)
- CPEF de la Meuse (Centre de Planification et d'Éducation Familial, Maison de la Solidarité, 12 rue André Theuriot, 55000 Bar le Duc ; Tél. : 03 29 77 40 45)
- 3919 : Violences conjugales info

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>